



Assemblée Générale Mixte du 28 Juin 2022

SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC

POUVOIRS

Nous soussignés :

.....
.....

Donnons Pouvoirs à :

.....
.....
.....

Également actionnaire,

A l'effet de nous représenter à l'Assemblée Générale Mixte convoquée pour le Mardi 28 Juin 2022 à 16 heures 30 min, à l'Hôtel Barceló Anfa sis au 44 Boulevard d'Anfa – Casablanca, et à toutes assemblées subséquentes qui pourraient être réunies à défaut de quorum de la première, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

En sa forme ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
Rapport général des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des états de synthèse de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des états de synthèse consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 et approbation desdites conventions ;
- Mandats d'Administrateurs,
- Quitus aux administrateurs ;

En sa forme Extraordinaire :

- Simplification des statuts ;
- Mise en harmonie des statuts avec la loi 19/20 modifiant et complétant la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes ;
- Refonte globale des Statuts ;

Dans tous les cas :

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Fait àLe.....

Signature

(Précédée de la mention « Bon pour Pouvoirs »)